Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 035-213502057-20261026-2026_66-DE

Département Ille-Et-Vilaine
Commune de Noyal Sous Bazouges

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/10/2026

Date de la convocation
19/10/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le : 27/10/2026

L'an 2026, le 26 octobre à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Noyal Sous Bazouges dûment convoqué s'est réuni en session publique ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MALLET Bertrand, Maire.

Présents : M. MALLET Bertrand, Maire,
Mmes : BAZILLE Sandra, BOBON Christelle, BOUGERE Cindy, MAGAUD PERNOT Roxanne, SAVINEL Fanny,
MM : EON Jean-Yves, MAILLARD Jean-Charles, MARIAU Noël, PRESSET Jean-Baptiste, THÉBAULT Fabrice

Secrétaire de séance : Jean-Yves EON

2026/66 – Ambassadeur de la formation : désignation d'un référent

Afin d'accompagner au mieux les élu(e)s dans l'exercice de leur mandat, la Loi Engagement et Proximité de décembre 2019 a renforcé et encadré le droit à la formation des élu(e)s.

Pour faciliter l'accès aux formations pour notre territoire, Couesnon Marches de Bretagne adhère à l'Association Régionale d'Information des Collectivités territoriales (Aric) pour l'ensemble des communes membres.

Dans le but de mutualiser les demandes, Couesnon Marches de Bretagne propose d'identifier dans chaque commune un représentant élu(e), ambassadeur de la formation, qui sera informé des conditions de l'exercice des droits à la formation et chargé de faire remonter les besoins de ses collègues élus.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** Madame **Fanny SAVINEL** en tant qu'ambassadrice de la formation des élu(e)s,
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'en informer Couesnon Marches de Bretagne

Le secrétaire de séance :
Jean-Yves EON

Pour copie conforme :
Le Maire, Bertrand MALLET